



Conseil Communautaire du 12 juillet 2023

Délibération n°2023-86

Thème : Assainissement

Objet : Acquisition d'une parcelle sur la commune de La Grave pour l'implantation d'un poste de relevage

Pôle : Ingénierie et Gestion Technique

**Thème :
Assainissement**

**Objet :
Acquisition d'une
parcelle sur la
commune de La Grave
pour l'implantation
d'un poste de relevage**

**Pôle :
Ingénierie et Gestion
Technique**

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 21

Nombre de pouvoirs : 9



Le 12 juillet 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 5 juillet 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, Patrick MICHEL, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Claudine CHRETIEN, Vincent FAUBERT, Catherine BLANCHARD, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Olivier FONS.

Étaient représentés :

Emilie DESMOULINS-GENOUX ayant donné pouvoir à Elisa FAURE
Annie ASTIER-CONVERSEY ayant donné pouvoir à Marine MICHEL
André MARTIN ayant donné pouvoir à Richard NUSSBAUM
Michèle SKRIPNIKOFF ayant donné pouvoir à Claire BARNÉOUD
Maryse XAUSA FRANÇOIS ayant donné pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Pierre LEROY ayant donné pouvoir à Claudine CHRETIEN
Corinne CHANFRAY ayant donné pouvoir à Jean-Marie REY
Nicolas GALLIANO ayant donné pouvoir à Catherine BLANCHARD
Thierry AIMARD ayant donné pouvoir à Vincent FAUBERT

Absents :

Gabriel LEON, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU la décision préfectorale n°05-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU le contrat de délégation de service public d'assainissement collectif du 11 avril 2006 modifié par l'avenant n°1 du 8 avril 2010 puis l'avenant n°2 du 21 janvier 2021 ;
- VU l'avis favorable du Bureau Exécutif du 29 juin 2023 ;
- VU l'avis favorable de la commission Ingénierie et Gestion Technique du 4 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du projet de raccordement du hameau du Chazelet sur la commune de La Grave au réseau d'assainissement collectif, la Communauté de Communes du Briançonnais souhaite acquérir la parcelle C1456, d'une surface de 1075 m², appartenant à la société civile LTJ ;

CONSIDÉRANT que les crédits sont inscrits au budget assainissement 2023 à l'opération n°36 « Extensions et dévoiements réseau » ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition par la Communauté de Communes du Briançonnais de la parcelle cadastrée C1456 nécessaire à la réalisation du poste de relevage, au prix de 1,00 €/m² soit 1075 € ;
- Accepte que ladite acquisition soit régularisée par la rédaction d'acte établi en la forme administrative ;
- S'engage à prendre en charge les frais d'établissement de l'acte ;
- Autorise Monsieur Guy HERMITTE, 1^{er} Vice-Président, à représenter la Communauté de Communes du Briançonnais lors de la signature de l'acte administratif à intervenir, conformément à l'article L. 1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

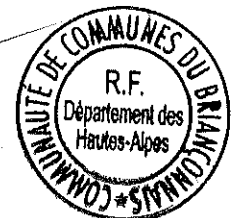


Arnaud MURGIA

Par délégation,

Béatrice CHEVALIER

Directrice Générale des Services



Date de publication : 21 JUIL. 2023

Date de Transmission en Préfecture : 21 JUIL. 2023

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.